



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

machines et équipements

Question au Gouvernement n° 1790

Texte de la question

ALSTOM

M. le président. La parole est à Mme Clotilde Valter, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Clotilde Valter. Ma question s'adresse au ministre de l'économie.

Monsieur le ministre, vous avez hier répondu au nom du Gouvernement au président de General Electric, suite à l'offre qu'il a présentée concernant Alstom.

S'agissant de l'un de nos fleurons industriels dans le domaine des transports et de l'énergie, nous sommes face à une situation dont l'issue sera lourde de conséquences pour notre industrie, pour notre économie et pour l'emploi, sans oublier la maîtrise de technologies de pointe.

Il y a dans ce dossier, monsieur le ministre, plusieurs sujets. En premier lieu, que doit faire l'État dès lors qu'une entreprise étrangère entend, par divers moyens, acquérir un de nos fleurons industriels ? Les exemples de Pechiney et d'Arcelor, compte tenu des dégâts causés dans notre industrie et en matière d'emploi, nous donnent des obligations pour l'avenir.

Le deuxième est celui des modalités de l'intervention de l'État. Il s'agit bien sûr d'apprécier au cas par cas, mais aussi d'avoir une doctrine et des critères : quand intervient-on ? Pour quels types d'entreprises ? Et avec quels moyens ?

Le troisième, plus large, est celui de la stratégie de long terme, des alliances que nous devons construire. Faut-il encourager nos groupes industriels à s'engager dans une logique européenne, avec le succès dont Airbus est aujourd'hui l'illustration ? Ou faut-il plutôt rechercher une solution nationale avec, le cas échéant, un partenaire issu d'un pays émergent, comme cela été fait avec PSA ?

Monsieur le ministre, comment abordez-vous ces questions ? Comment le Gouvernement entend-il y répondre aujourd'hui concernant Alstom ? *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique.

M. Arnaud Montebourg, ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique. Madame la députée, je crois l'avoir dit à plusieurs reprises, et je trouve utile de le redire : nous sommes disponibles pour des alliances. Des alliances entre égaux, des partenariats équilibrés, des alliances gagnant-gagnant. Mais, s'agissant d'industries stratégiques, de souveraineté, qui mettent en jeu les sites industriels de notre pays, il est évident que des rachats purs et simples, des absorptions, peuvent être préjudiciables.

M. Yves Censi. C'est Tartarin de Tarascon !

M. Arnaud Montebourg, ministre . Lorsque Lafarge et Holcim, conglomérat suisse du ciment, décident de s'unir entre égaux, nous savons parfaitement que cette alliance permettra de résister à la mondialisation et même de fabriquer un leader incontestable et incontesté.

Mme Valérie Pécresse. Avec son siège à Genève !

M. Arnaud Montebourg, ministre . Et d'ailleurs, il n'y a pas de risque que les industries cimentières délocalisent : elles produisent sur place, là où est consommé le ciment.

Lorsqu'il s'agit d'une industrie qui peut délocaliser, nous sommes beaucoup plus prudents, et d'ailleurs tout le monde comprend la politique de patriotisme économique : pas seulement les Français, mais également les Américains.

Je rappelle que le gouvernement américain dispose d'une loi permettant au Président des États-Unis de bloquer un certain nombre de rachats purs et simples, dans les domaines des infrastructures, de la sécurité et d'un certain nombre d'industries comme l'énergie. J'ai donc expliqué aux dirigeants de General Electric qu'il était naturel que, comprenant leur patriotisme économique, nous soyons nous-mêmes en mesure de pratiquer ce qui se fait dans tous les pays européens : Allemagne, Italie, Espagne, Royaume-uni également, comme le montre M. Cameron dans l'affaire du rachat d'AstraZeneca par Pfizer. Nous avons donc les moyens de nous entendre, de nous comprendre, de travailler ensemble et de nous respecter. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [Mme Clotilde Valter](#)

Circonscription : Calvados (3^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1790

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, redressement productif et numérique

Ministère attributaire : Économie, redressement productif et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 mai 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 mai 2014](#)